

Épreuve écrite d'admissibilité

La composition, support de cette épreuve, est l'étude d'un cas concret portant sur l'organisation et l'enseignement de l'EPS. Des documents synthétiques comprenant des données relatives à l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans un établissement scolaire accompagnent le sujet. Le.la candidat.e fait émerger les enjeux posés par le sujet, conçoit des propositions d'actions et termine par un bilan prospectif.

L'épreuve fait appel aux connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive, ses programmes, son organisation, sa mise en œuvre et son évaluation dans le second degré.

Le programme de l'épreuve écrite d'admissibilité porte sur :

- La réforme de la scolarité obligatoire
- La prise en compte en EPS de la diversité des élèves
- L'activité de l'enseignant et les apprentissages des élèves
- Le projet pédagogique EPS
- L'association sportive dans le second degré
- L'évaluation en EPS dans le second degré

Épreuve orale d'admission

L'épreuve, à caractère professionnel, repose sur un exposé du.de la candidat.e qui présente une situation d'enseignement. Cet exposé est suivi d'un entretien. La question posée se réfère à un champ d'apprentissage (CA) ou à une compétence propre (CP) illustré par deux APSA différentes. Chaque APSA présentée relève d'un contexte d'établissement. Le.la candidat.e devra faire un choix entre l'une ou l'autre de ces deux possibilités.

Pour chacune de ces possibilités, les candidat.e.s disposent :

- d'un dossier synthétique, fourni par le jury, sous format papier comprenant des données relatives à l'établissement, à l'enseignement de l'EPS, à la classe, à la séquence d'enseignement de l'APSA support, à la leçon filmée.
- d'un document vidéo d'environ 7' présentant une leçon d'EPS.

Liste des APSA pouvant servir de support à l'interrogation :

- CA 1 ou CP 1 : course de haies, natation de vitesse
- CA 2 ou CP 2 : escalade, course d'orientation
- CA 3 ou CP 3 : danse, acrosport
- CA 4 ou CP 4 : badminton, handball
- CP 5 : musculation, course en durée

Une partie de l'entretien portera sur le parcours professionnel du ou de la candidat.e.